

Les entrepreneurs se mobilisent pour le renouvellement des générations en agriculture et en forêt

Les Entrepreneurs Des Territoires se réunissent en congrès à Aurillac pour proposer des orientations dans la réalisation de la 3^e révolution agricole. Les défis sont là : renouveler les générations, réinventer les pratiques, investir pour une production aussi compétitive que durable...

Aurillac, le 10 mars 2023 - « *Le Cantal, que nous avons choisi pour notre 89^e congrès national, enregistre le plus faible taux de chômage de France. Département très rural, il se bat pour attirer des jeunes et faire face à la crise démographique. Dans l'agriculture et dans la forêt, nous avons besoin de toutes les énergies : agriculteurs, exploitants, entrepreneurs, salariés... les jeunes, comme les actifs en reconversion* » déclare Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT).

Les pouvoirs publics ont lancé une concertation sur la rédaction d'une loi d'orientation et d'avenir agricoles à laquelle la FNEDT participe activement. « *La promesse d'être associés, avec l'ensemble des parties prenantes, reste cependant à confirmer dans certains territoires* » déplore le Président de la Fédération nationale qui poursuit : « *Nous souhaitons que la loi ose traduire la fantastique évolution des structures d'organisation et de production agricoles et forestières qui investissent les transitions agroécologique et énergétique avec les politiques publiques qui vont avec* ». Le renouvellement des générations ira de pair avec la promesse de la 3^e révolution agricole.

Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) concentrent sur elles les investissements en matériels et en compétences pour apporter à leurs clients, au meilleur prix, des prestations qui répondent aux dernières exigences. EDT appelle à ce qu'elles soient encouragées. « *Avant les investissements matériels, ce sont les ressources humaines des entreprises qui fourniront les leviers de progression technique, agronomique et économique* » insiste Gérard Napias.

Les ETARF doivent donc pouvoir bénéficier des mêmes incitations que l'agriculture de groupe, ainsi que des solutions d'accompagnement et de conseil stratégique. EDT demande une politique de soutien à la création et à la transmission-reprise des entreprises, visible et ouverte à tous les porteurs de projets agricoles et forestiers, y compris les ETARF.

Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - bmoureaux@agence-rdn.com

À propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).

Dossier de presse à télécharger : <https://we.tl/t-m7jldcwctg>



Photos du 89^e congrès de la FNEDT

- Crédit EDT15/Forward Agency : <https://we.tl/t-xX3PmsvAeo>
- Crédit FNEDT : <https://we.tl/t-tT2u71E352>
- Crédit Agence RDN : <https://we.tl/t-GyhAhdje1t>